

Livre des délibérations de la séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon tenue le 21 août 2025 à 10 h 30, à la salle du Conseil Kilgour de la MRC de Beauharnois-Salaberry située au 2, rue Ellice, à Beauharnois.

Sont présents :

MRC de Beauharnois-Salaberry :

M. Miguel Lemieux, président de la Régie, préfet de la MRC et maire de Salaberry-de-Valleyfield

M. Alain Dubuc, administrateur de la Régie et maire de Beauharnois

M. Yves Daoust, administrateur de la Régie, préfet suppléant de la MRC et maire de Saint-Louis-de-Gonzague

MRC de Roussillon :

M. Sylvain Payant, vice-président de la Régie, préfet suppléant de la MRC et maire de Saint-Isidore

Les représentants présents forment le quorum du Conseil d'administration, sous la présidence de M. Miguel Lemieux.

Sont absents :

M. Jean-Claude Boyer, administrateur de la Régie et maire de Saint-Constant

Mme Lise Poissant, administratrice de la Régie et mairesse de Saint-Mathieu

Assistent également :

Mme Linda Phaneuf, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la Régie et directrice générale et greffière-trésorière de la MRC de Beauharnois-Salaberry

M. Gilles Marcoux, directeur général et greffier-trésorier de la MRC de Roussillon

M. Marc-André Renaud, directeur des opérations de la Régie

Mme Marie-Josée Leblanc, coordonnatrice du service du greffe de la MRC de Beauharnois-Salaberry

Sur proposition des administrateurs, M. Pierre Labbé, ingénieur de la firme Les Services EXP inc., mandatée pour la surveillance du chantier de construction du futur Complexe, assiste à la rencontre.

L'avis de convocation a été transmis à tous les membres du Conseil d'administration le 15 août 2025.

**2025-08-42**

## **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Yves Daoust  
Appuyé par M. Sylvain Payant  
Et unanimement résolu

Que la séance soit ouverte.

**ADOPTÉE**

**2025-08-43**

## **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. Sylvain Payant  
Appuyé par M. Alain Dubuc  
Et unanimement résolu

De retirer un (1) sujet de l'ordre du jour proposé soit :

8. Validation géotechnique et analyse hydrogéologique en vue de la conception d'un système de pompage – Octroi de contrat de gré à gré

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que modifié et reproduit ci-dessous :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 juin 2025
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 juillet 2025

**2025-08-43**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (SUITE)**

- 5. Avis de motion - Règlement modifiant le règlement numéro 1 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires de la Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon
  - 5.1. Dépôt du projet de règlement
- 6. Avis de motion – Règlement modifiant le règlement numéro 8 portant sur la gestion contractuelle pour la Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon
  - 6.1. Dépôt du projet de règlement
- 7. Appel d'offres public portant sur l'acquisition et l'installation d'une balance de pesée pour camions (RIVMO-BALANCE-2-2025) – Adjudication du contrat
- 8. Sujet retiré
- 9. Projet d'entente intermunicipale portant sur la prestation de services en technologies de l'information (TI - Ressource partagée) – Déclaration d'intérêt et autorisation à la MRC de Beauharnois-Salaberry en vue du dépôt d'une demande de financement au Fonds Régions et Ruralité - Volet 4 : Coopération et gouvernance municipale (Sous-volet Coopération Intermunicipale)
- 10. Affaires administratives
  - 10.1. Comptes payés et à payer au 21 août 2025
- 11. Correspondance
- 12. Varia
- 13. Période de questions
- 14. Levée de la séance

**ADOPTÉE**

**2025-08-44**

**ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 JUIN 2025**

Il est proposé par M. Alain Dubuc  
Appuyé par M. Sylvain Payant  
Et unanimement résolu

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 juin 2025 soit adopté, tel que déposé.

**ADOPTÉE**

**2025-08-45**

**ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 JUILLET 2025**

Il est proposé par M. Alain Dubuc  
Appuyé par M. Sylvain Payant  
Et unanimement résolu

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 juillet 2025 soit adopté, tel que déposé.

**ADOPTÉE**

**AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 1 DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRES DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE VALORISATION DES MATIÈRES ORGANIQUES DE BEAUHARNOIS-SALABERRY ET DE ROUSSILLON**

Un avis de motion est présenté par M. Yves Daoust, administrateur de la Régie, à l'effet que lors d'une prochaine séance du Conseil d'administration, un Règlement modifiant le règlement numéro 1 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires de la Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon sera présenté pour adoption. M. Yves Daoust procède également au dépôt du projet de règlement rédigé à cette fin.

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 8 PORTANT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE POUR LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE VALORISATION DES MATIÈRES ORGANIQUES DE BEAUHARNOIS-SALABERRY ET DE ROUSSILLON**

Un avis de motion est présenté par M. Alain Dubuc, administrateur de la Régie, à l'effet que lors d'une prochaine séance du Conseil d'administration, un Règlement modifiant le règlement numéro 8 portant sur la gestion contractuelle pour la Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon sera présenté pour adoption. M. Alain Dubuc procède également au dépôt du projet de règlement rédigé à cette fin.

2025-08-46

**APPEL D’OFFRES PUBLIC PORTANT SUR L’ACQUISITION ET L’INSTALLATION D’UNE BALANCE DE PESÉE POUR CAMIONS (RIVMO-BALANCE-2-2025) – ADJUDICATION DU CONTRAT**

- ATTENDU** que la RIVMO a procédé à un appel d’offres public pour l’acquisition et l’installation d’une balance de pesée pour les camions, qui sera intégrée à son futur Complexe de traitement des matières organiques (Appel d’offres numéro RIVMO-BALANCE-2-2025);
- ATTENDU** qu’en date du 11 août 2025, la RIVMO a procédé à l’ouverture de l’unique soumission reçue à l’intérieur du délai imparti;
- ATTENDU** que Balance G.T.R. Inc. est la seule entreprise ayant déposée une soumission conforme au montant total de 181 557,03 \$ (taxes incluses).

En conséquence,

Il est proposé par M. Alain Dubuc  
Appuyé par M. Yves Daoust  
Et unanimement résolu

D’adjuger le contrat portant sur l’acquisition et l’installation d’une balance de pesée pour camions, à l’entreprise Balance G.T.R. Inc., seul soumissionnaire conforme, le tout selon les termes et modalités du devis d’appel d’offres (RIVMO-BALANCE-2-2025) et de la soumission déposée.

D’autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim à signer, pour et au nom de la Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon, tout document visant à donner plein effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE**

2025-08-47

**PROJET D’ENTENTE INTERMUNICIPALE PORTANT SUR LA PRESTATION DE SERVICES EN TECHNOLOGIES DE L’INFORMATION (TI - RESSOURCE PARTAGÉE) – DÉCLARATION D’INTÉRÊT ET AUTORISATION À LA MRC DE BEAUHARNOIS-SALABERRY EN VUE DU DÉPÔT D’UNE DEMANDE DE FINANCEMENT AU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ - VOLET 4 : COOPÉRATION ET GOUVERNANCE MUNICIPALE (SOUS-VOLET COOPÉRATION INTERMUNICIPALE)**

- ATTENDU** que la MRC de Beauharnois-Salaberry, en collaboration avec plusieurs organismes municipaux de son territoire, souhaite établir et conclure une entente intermunicipale portant sur la prestation de services de services en technologies de l’information (TI – Ressource partagée) ;
- ATTENDU** que ce projet vise à consolider l’expertise en TI sur le territoire tout en mutualisant et en réduisant les coûts liés à ces services spécialisés devenus essentiels ;
- ATTENDU** que la Régie est invitée à se joindre à ce projet afin de bénéficier d’un soutien spécialisé pour l’implantation des différents systèmes requis pour les opérations de la future plateforme de compostage (pesée des camions, base de données techniques, facturation, etc.) ;
- ATTENDU** qu’afin de soutenir la mise en œuvre de ce projet, les partenaires municipaux souhaitent présenter une demande d’aide financière au « Fonds régions et ruralité – Volet 4 : Coopération et gouvernance municipale (Sous-volet Coopération intermunicipale) » ;
- ATTENDU** que la Régie reconnaît avoir pris connaissance du Guide du demandeur du programme mentionné ci-dessus.

En conséquence,

Il est proposé par M. Sylvain Payant  
Appuyé par M. Yves Daoust  
Et unanimement résolu

**2025-08-47      PROJET D'ENTENTE INTERMUNICIPALE PORTANT SUR LA PRESTATION DE SERVICES EN TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION (TI - RESSOURCE PARTAGÉE) – DÉCLARATION D'INTÉRÊT ET AUTORISATION À LA MRC DE BEAUHARNOIS-SALABERRY EN VUE DU DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE FINANCEMENT AU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ - VOLET 4 : COOPÉRATION ET GOUVERNANCE MUNICIPALE (SOUS-VOLET COOPÉRATION INTERMUNICIPALE) – SUITE**

De s'engager à participer au projet d'«Entente intermunicipale portant sur la prestation de services de services en technologies de l'information (TI - Ressource partagée)».

D'accepter d'assumer une partie des coûts, à savoir l'apport minimal exigé dans le cadre du programme.

De nommer la MRC de Beauharnois-Salaberry, organisme responsable du projet, et autoriser le dépôt du projet dans le cadre du « Fonds régions et ruralité – Volet 4 : Coopération et gouvernance municipale (Sous-volet Coopération intermunicipale) ».

D'autoriser le directeur des opérations, M. Marc-André Renaud, à signer, pour et au nom de la Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon, tout document visant à donner plein effet à la présente résolution.

**ADOPTÉE**

**AFFAIRES ADMINISTRATIVES**

**2025-08-48      COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 21 AOÛT 2025**

Il est proposé par M. Yves Daoust  
Appuyé par M. Alain Dubuc  
Et unanimement résolu

Que la liste des comptes à payer et déjà payés de la Régie, datée du 21 août 2025 et au montant de 2 193 754.83 \$, soit approuvée.

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim à effectuer le paiement desdits comptes.

**ADOPTÉE**

**CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance n'est portée à l'attention des administrateurs.

**VARIA**

Aucun sujet n'est ajouté en varia.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

La période de questions est annoncée par le président. Un citoyen de Saint-Constant s'adresse au Conseil d'administration pour poser diverses questions, lesquelles sont répondues séance tenante.

**2025-08-49      LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. Yves Daoust  
Appuyé par M. Sylvain Payant  
Et unanimement résolu

Qu'ayant épuisé les sujets à l'ordre du jour, de lever la séance à 10h42.

**ADOPTÉE**